

Envoyé en préfecture le 25/09/2023
Reçu en préfecture le 25/09/2023
Publié le
ID : 051-215100462-20230918-2023_09_02-DE

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 10
Présent(s) : 7
Représenté(s) : 1
Votant(s) : 8
Excusé(s) : 2
Absents :

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

L'an Deux Mil Vingt Trois, le 18 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de BERMÉRICOURT régulièrement convoqué par lettre du 11 septembre 2023, s'est réuni à la Mairie de Berméricourt, sous la présidence de M. Patrice CHRÉTIEN, Maire de Berméricourt.

Étaient présents : M. Yannick CHEVAILLIOT, M. Mathieu CHRÉTIEN, M. Patrice CHRÉTIEN, Mme Christelle COLLIGNON, M. Alexandre DAVIN, M. Valéry MASCLAUX, Mme Delphine REPPEL

Étaient représentés : M. Yannick DEVILLE a donné pouvoir à Mme Christelle COLLIGNON

Étaient excusés : Mme Karine DE SA, M. Franck FALINSKI

Secrétaire de séance : Yannick CHEVAILLIOT

Votes :

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

DÉLIBÉRATION 2023-09-02
SUBVENTION SPÉCIALE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LOIVRE

LE MAIRE EXPOSE,

Madame FLAMME, directrice de l'école élémentaire La Sourcière, a fait parvenir à la mairie une demande de subvention spéciale le 14 septembre 2023 pour pouvoir financer un voyage scolaire pour les classes de CM1 et CM2 et annoncer le tarif aux parents afin de réserver rapidement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

EST FAVORABLE

au versement d'une subvention, le conseil municipal est d'accord sur le principe mais considère qu'il manque des éléments pour définir le montant de cette aide financière.

Un budget prévisionnel détaillé est attendu afin de se prononcer sur le montant de la subvention spéciale qui sera accordée.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023
Reçu en préfecture le 25/09/2023
Publié le
ID : 051-215100462-20230918-2023_09_02-DE

Le Maire

Patrice CHRÉTIEN

